



## FSU de Loire Atlantique

Maison des Syndicats  
8 Place de la Gare de l'État  
44 276 Nantes Cedex 2  
www.fsu44.fsu.fr  
fsu44@fsu44.org

Nantes, le 2 avril 2020

Objet : Carte scolaire, fermeture de classe dans une école de votre commune.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

En tant qu'organisation syndicale représentative, nous nous adressons à vous afin d'évoquer les mesures de carte scolaire envisagée pour la rentrée scolaire 2020.

Actuellement, les enseignant·es se mobilisent totalement à leurs missions pour conserver un lien avec leurs élèves et leurs familles et participer à l'accueil des enfants des personnels soignants. De même, les élu·es sur leurs territoires se mobilisent pour assurer leurs missions et la gestion municipale face à la catastrophe sanitaire et sociale que nous vivons. Et pourtant, la Direction Académique maintient le traitement des ouvertures et fermetures de classes dans notre département sur injonction du ministre sans permettre une analyse précise de celles-ci : les nouvelles inscriptions sont en attente, certaines nouvelles équipes municipales n'ont pu prendre leurs fonctions,...

Ainsi, des décisions de fermetures de classes vont venir bouleverser, s'il en était encore besoin, les équipes d'école, les communes, les parents d'élèves. (effectifs par classes augmentés, accueil des élèves en situation de handicap et prise en compte de la difficultés compliqués,...) . Il nous semble que les priorités sont aujourd'hui ailleurs.

Devant la gravité de la situation et les mesures de confinement obligatoires, la FSU44 a sollicité le Directeur Académique de Loire Atlantique dès le 24 mars, pour lui demander un moratoire de toutes les instances concernant l'élaboration de la carte scolaire 2020. Notre démarche, relayée à tous les niveaux (académique et national), doit trouver écho au sein des élu·es locaux.

A ce jour, sans doute en lien avec les récentes déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale, nous avons été informés du report du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) initialement prévu le 30 Mars au 6 avril.

Un groupe de travail a toutefois été maintenu le 27 mars et nous avons eu connaissance des propositions de mesures de carte scolaire du Directeur Académique (ouverture, fermeture de classes) :

- En l'état des propositions présentées par l'Administration lors de ce groupe de travail, **votre commune est concernée par une proposition de fermeture à la rentrée 2020.**

- Nous ignorons à ce stade si vous avez été informé·e par les services de la DSDEN de cette proposition de fermeture et nous souhaitons vous rappeler ici l'engagement du Ministre de l'Éducation Nationale de ne fermer aucune classe en milieu rural à la rentrée 2020 (commune de moins de 5000 habitant·es), sans avoir reçu l'accord du, de la Maire de la commune. (déclaration du 27 Mars 2020 sur TF1)

Maintenir les moyens existants permettrait aux écoles, aux municipalités, aux enseignant·es de préparer le plus sereinement possible la rentrée 2020 dans un contexte de crise sanitaire dont nous n'avons aucune idée de l'échéance.

De plus, dans cette situation, aucun CDEN (Conseil départemental de l'Éducation Nationale) n'a été programmé alors que celui-ci, réunissant représentant·es d'élú·es, de parents d'élèves, d'enseignant·es, de l'administration doit être consulté sur toute question relative à l'organisation et

au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département (écoles, collèges, transports scolaires, programmes d'investissement...).

Nous comptons sur votre soutien pour défendre l'intérêt des écoles publiques et la défense du service public sur l'ensemble de notre territoire et vous invitons pour ce faire, si ce n'est pas déjà fait, à prendre contact avec l'IEN de la circonscription ou directement avec le cabinet du Directeur Académique de Loire Atlantique.

Pour la FSU, l'objectif est bien de reporter la carte scolaire pour que celle-ci se passe dans de meilleures conditions. À minima, nous demandons l'annulation immédiate de toutes les fermetures.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles explications plus en détail, en rapport avec la situation de votre commune.

Veillez croire, Madame, Monsieur le Maire, en notre profond attachement au service de public d'Éducation.

Catherine TUCHAIS  
Bernard VALIN  
Co-Secrétaires départementaux de la FSU44

Contact : [snu44@snuipp.fr](mailto:snu44@snuipp.fr) Yoann ROUSSEAU: 06 79 18 07 46